



Assemblée générale

Distr. générale
17 octobre 2002
Français
Original: anglais

Cinquante-septième session

Point 112 de l'ordre du jour

Budget-programme de l'exercice biennal 2002-2003

Fonds des Nations Unies pour les partenariats internationaux

Septième rapport du Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires

1. Le Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires a examiné le rapport du Secrétaire général sur le Fonds des Nations Unies pour les partenariats internationaux (A/57/133). À cette occasion, il s'est entretenu avec des représentants du Secrétaire général qui lui ont fourni certains compléments d'information.
2. Le Comité consultatif rappelle qu'après que Robert Edward Turner eut annoncé, le 18 septembre 1997, qu'il allait faire une donation d'une valeur de 1 milliard de dollars pour soutenir les causes défendues par l'Organisation des Nations Unies, un Fonds des Nations Unies pour les partenariats internationaux a été créé le 1er mars 1998 en relation avec la Fondation pour les Nations Unies. Le 12 juin 1998, l'ONU et la Fondation ont signé un accord dont le texte est reproduit dans le rapport du Secrétaire général sur le Fonds des Nations Unies pour les partenariats internationaux, en date du 24 novembre 1998 (A/53/700, annexe).
3. Le rapport du Secrétaire général (A/57/133) a été soumis en application de la décision 52/466 de l'Assemblée générale, en date du 31 mars 1998, dans laquelle l'Assemblée a prié le Secrétaire général de continuer à l'informer régulièrement des activités du Fonds.
4. D'après les indications données dans le rapport, après l'instauration du partenariat entre le Fonds et la Fondation pour les Nations Unies en 1998, un montant total de 423 millions de dollars avait été alloué à la fin de 2001, réparti entre 222 projets dans 120 pays et 33 partenaires des Nations Unies (voir par. 35). Comme il est indiqué dans l'annexe au rapport du Secrétaire général, cette somme comprend un montant de 305,1 millions de dollars correspondant à des contributions versées par la Fondation pour les Nations Unies et un montant de 117,9 millions de dollars correspondant à des contributions versées par d'autres donateurs. À sa demande, le Comité consultatif a obtenu des renseignements actualisés indiquant



que, au 31 août 2002, le montant total alloué s'élevait à 484,6 millions de dollars, dont 20,5 millions de dollars de dépenses d'appui administratif. Les informations actualisées communiquées au Comité, y compris celles relatives à l'état des virements (par tranche) et à l'état d'avancement des projets, sont reproduites dans l'annexe ci-dessous.

5. Le Comité consultatif note, à la lecture du rapport, qu'un montant total de 111,9 millions de dollars a été affecté à des projets approuvés dans le cadre des neuvième et dixième cycles de financement (105,7 millions de dollars) et dans l'intervalle des réunions (6,2 millions de dollars) en 2001. Des dons ont été avalisés pour 55 projets portant sur la population et les femmes (18,4 millions de dollars), la santé des enfants (32,2 millions de dollars), la paix, la sécurité et les droits de l'homme (19,2 millions de dollars), l'environnement (36,8 millions de dollars) et le renforcement des capacités institutionnelles (5,2 millions de dollars) (voir par. 46 à 48 et annexe). La section II du rapport contient des informations sur les différents domaines d'activité.

6. En ce qui concerne le contrôle et l'évaluation, le Comité note que la stratégie adoptée comprend quatre éléments différents, l'objectif étant d'assurer la réalisation des objectifs fixés pour chacun des grands programmes de façon efficace et rationnelle (ibid., par. 33 à 37). Toutefois, il a remarqué, lors de ses entretiens avec des représentants du Secrétaire général, qu'elle impliquait un grand nombre de rapports. Au paragraphe 36, il est indiqué parmi d'autres activités liées au contrôle, que 137 rapports d'activités annuels ont été analysés en 2001 et les rapports trimestriels établis pour les 222 projets entrepris ne sont pourtant pas inclus. **Le Comité estime que la procédure actuelle est onéreuse et bureaucratique et que le moment est venu de la réévaluer globalement et de la simplifier. À son avis, il est nécessaire de déterminer si le système d'établissement des rapports a permis au Fonds de mieux cibler son action, de mieux mesurer l'impact des projets et d'atteindre l'objectif mentionné dans le rapport du Secrétaire général (voir ibid., par. 37). Comme il est indiqué dans ce rapport, il est impératif de démontrer de façon probante l'impact des projets financés par le Fonds et la Fondation si l'on veut obtenir des ressources supplémentaires et instaurer des partenariats entre le secteur public et le secteur privé afin de pouvoir soutenir les causes défendues par les Nations Unies (ibid.).**

7. À cet égard, le Comité consultatif note qu'en 2002, l'accent sera mis sur une évaluation de groupes de projets visant à régler un gros problème dans un domaine donné (ibid.), ce dont il se félicite. Par ailleurs, il se félicite également de l'utilisation d'un modèle d'application logicielle qui devrait permettre d'améliorer les capacités du Fonds en matière de suivi de l'exécution des projets et de l'utilisation des fonds et, partant, de simplifier le mode de présentation des rapports financiers de ses partenaires d'exécution (ibid., par. 51). Cela dit, il faudra faire encore davantage et le Comité espère trouver des indications confirmant les progrès qui auront été accomplis à cet égard dans le prochain rapport consacré au Fonds.

8. Le Comité consultatif a demandé des précisions sur la volatilité récente du marché boursier et ses répercussions éventuelles sur la donation. Il a été informé que l'engagement initial pris par le donateur n'était absolument pas remis en cause et que, par ailleurs, la Fondation pour les Nations Unies, agissant en consultation avec l'ONU, examinait comment elle pourrait renforcer son appui à l'Organisation avec les capacités dont elle dispose en matière de sensibilisation et de mobilisation

de ressources. Le Comité demande qu'un complément d'information soit fourni à ce sujet dans le prochain rapport qui sera présenté à l'Assemblée générale. Il rend hommage à la détermination dont le donateur continue de faire preuve.

9. Le Comité consultatif recommande à l'Assemblée générale de prendre acte du rapport du Secrétaire général.

Annexe

Rapports sur l'exécution des projets

Rapport No 1

Fondation pour les Nations Unies/Fonds des Nations Unies
pour les partenariats internationauxÉtat des virements (par tranche) pour la période
allant de mai 1998 au 31 août 2002

(En dollars des États-Unis)

Cycle de financement/ date de la réunion du Conseil d'administration de la Fondation	Nombre de projets	Dons/allocations de fonds approuvés par la Fondation (dépenses d'appui aux programmes incluses)	1998-2002		
			Demandes présentées par le Fonds à la Fondation	Dépôts auprès du Fond	Fonds transférés aux partenaires d'exécution
Première tranche/mai 1998	21	20 915 000	20 915 000	20 915 000	20 915 000
Deuxième tranche/septembre 1998	17	31 991 665	30 436 286	30 436 286	30 334 341
Troisième tranche/janvier 1999	25	32 350 261	29 613 892	29 613 868	29 604 494
Quatrième tranche/mai 1999	13	91 395 995	88 148 534	88 148 534	87 506 369
Cinquième tranche/novembre 1999	34	58 961 117	49 890 461	49 890 461	49 550 815
Sixième tranche/mars 2000	10	15 993 777	10 472 315	10 079 195	10 079 195
Septième tranche/juillet 2000	28	41 283 199	25 726 604	25 726 604	24 996 134
Huitième tranche/novembre 2000	13	16 858 843	11 430 787	11 229 435	11 229 435
Neuvième tranche/mars 2001	36	88 028 698	63 374 059	58 039 816	58 039 816
Dixième tranche/novembre 2001	17	35 083 553	10 508 056	7 180 993	7 110 993
Onzième tranche/juillet 2002	16	26 570 000	700 000	250 000	250 000
Périodes intersessions/1999-2002	16	25 209 917	17 035 786	16 637 897	16 247 660
Total	246	484 642 025	358 251 780	348 148 089	345 864 252

Rapport No 2
Fondation pour les Nations Unies/Fonds des Nations Unies
pour les partenariats internationaux

État d'avancement des projets (par tranche) : récapitulatif
pour la période allant de mai 1998 à juillet 2002,
établi sur la base des informations reçues au 31 août 2002

(En dollars des États-Unis)

<i>Cycle de financement/date de réunion du Conseil d'administration de la Fondation</i>	1998-2002					
	<i>Nombre de projets</i>	<i>Dons/allocations de fonds approuvés par la Fondation</i>	<i>Projets approuvés par le Fonds/ la Fondation^a</i>	<i>Financement approuvé par le Fonds/ la Fondation</i>	<i>Dépenses signalées par les partenaires d'exécution</i>	<i>Taux d'exécution^b (pourcentage)</i>
Première tranche/mai 1998	21	19 982 570	19 982 570	19 982 570	16 933 934	85
Deuxième tranche/septembre 1998	17	30 641 641	30 641 641	30 641 641	26 055 686	85
Troisième tranche/janvier 1999	25	30 783 032	30 783 032	30 783 032	21 307 249	69
Quatrième tranche/mai 1999	13	87 169 039	87 169 039	86 583 906	78 483 063	91
Cinquième tranche/novembre 1999	34	56 231 390	56 231 390	54 205 510	32 328 057	60
Sixième tranche/mars 2000	10	15 235 225	15 235 225	13 082 030	4 628 936	35
Septième tranche/juillet 2000	28	39 383 564	39 383 564	31 056 681	13 617 239	44
Huitième tranche/novembre 2000	13	16 075 733	16 075 733	12 011 846	2 163 298	18
Neuvième tranche/mars 2001	36	84 173 966	67 375 720	55 426 921	33 302 513	60
Dixième tranche/novembre 2001	17	33 600 535	15 612 817	8 776 373	1 060 582	12
Onzième tranche/juillet 2002	16	26 510 476	700 000	—	—	0
Périodes intersessions/1999-2002	16	24 318 274	11 304 903	9 003 516	4 594 182	51
Total	246	464 105 444	390 495 633	351 554 026	234 474 739	67
Dépenses d'appui administratif		20 536 574	18 609 583	17 043 864	12 751 619	s.o.
Total général	246	484 642 018	409 105 216	368 597 890	247 226 358	s.o.

^a On a inclus dans cette colonne le montant des budgets approuvés par le Fonds pour les projets.

^b La formule utilisée pour le taux d'exécution est le rapport entre les dépenses et le financement approuvé.